

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PRIVE	
PARCOURS TYPE	Droit des personnes et de la famille	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PRIVE										SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des personnes et de la famille										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	195	39		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S1	Droit processuel	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international privé 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>															
Matière	S1	Droit processuel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit international privé 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)	63			8	8								
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Philosophie du droit	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Histoire de la Justice	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit privé comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit des sûretés	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		12		2	2								
Matière	S1	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT PRIVE										SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des personnes et de la famille										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	195	39		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)				20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière <u>renforcée</u> (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières <u>non renforcées</u> (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies au S2 :</i>															
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)				8	8								
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit international privé 2	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				2	2								
Matière	S2	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
TOTAL ANNUEL			390	78		60	60								

MASTER 2		DROIT PRIVE									session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit des personnes et de la famille									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	223			54	54	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux	118			30	30	Oui	Oui					
Matière	S1	La personne : la personnalité	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Les couples	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	L'enfant : la filiation	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	La personne vulnérable : incapacité, notion et régime	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Le droit de la bioéthique	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Le droit patrimonial de la famille	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Les solidarités familiales	10				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
UE	S1	UE Enseignements complémentaires	40			12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit international privé de l'Union Européenne	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	Grand Oral	
Matière	S1	Le couple : droit comparé des personnes et de la famille	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit pénal des mineurs	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	La personne vulnérable : les droits du malade	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Séminaires	65			12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Enfance et adolescence en difficulté	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	Grand Oral	
Matière	S1	Surendettement	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Responsabilités professionnelles	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Protection sociale de la famille	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Protection internationale de la personne	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Vie familiale et activité professionnelle	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Semestre	S2	SEMESTRE 4	10			6	6	Oui	Oui					
UE	S2	UE Orientation	10			6	6	Oui	Oui					
Matière	S2	Séminaires professionnels	10			/	/	Non	Non				non évalué	
		1 voie au choix :												
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage (deux mois minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	233	+voie		60	60							